vinetur

Sazerac relève à 6,65 € par action son offre sur Berentzen

L’offre révisée de Sazerac dépasse de 19,8 % le prix initial. Le seuil d’acceptation a été supprimé et les actionnaires peuvent apporter leurs titres jusqu’au 4 décembre.

vendredi 20 novembre 2026



Berentzen-Gruppe AG a annoncé jeudi 19 novembre que Sazerac avait relevé de 5,55 € à 6,65 € par action le prix de son offre de rachat du groupe allemand de boissons, supprimé le seuil minimal d’acceptation et prolongé la période d’acceptation jusqu’au 4 décembre.

Le nouveau prix est supérieur d’environ 19,8 % à celui de l’offre précédente. Berentzen a indiqué que la condition antérieure, qui exigeait que l’offre recueille au moins 50 % des actions plus une, avait été supprimée. Cette modification écarte l’un des principaux obstacles susceptibles de faire échouer l’opération.

Ces changements marquent une offensive plus déterminée de Sazerac pour prendre le contrôle de Berentzen. La hausse du prix incite davantage les actionnaires à apporter leurs titres à l’offre, tandis que la suppression du seuil d’acceptation réduit l’incertitude quant à la possibilité de la mener à bien. La prolongation jusqu’au 4 décembre leur laisse davantage de temps pour se prononcer sur la base des nouvelles conditions.

Berentzen a annoncé ces changements dans un communiqué consacré à l’offre en cours. Le groupe n’a pas présenté cette initiative comme une nouvelle offre, mais comme une modification de la proposition de rachat déjà formulée. Les actionnaires doivent désormais évaluer un rapport entre risque et rendement différent de celui de l’offre initiale à 5,55 € par action.

Pour les actionnaires de Berentzen, l’effet immédiat est simple : l’offre présente désormais une valeur en numéraire plus élevée et comporte moins d’obstacles à sa réalisation. Dans le cadre d’une offre de rachat, la suppression d’un seuil minimal d’acceptation est souvent interprétée comme le signe que l’acquéreur est prêt à poursuivre l’opération même sans obtenir la majorité par le biais de l’offre. L’issue dépend toutefois toujours des conditions complètes de l’offre et du niveau de soutien des actionnaires.

L’opération dépasse les seuls intérêts des actionnaires de Berentzen, car elle pourrait remodeler une partie du marché allemand des boissons si elle aboutit. Berentzen est un producteur allemand de longue date dans le secteur des spiritueux et d’autres catégories de boissons. Une acquisition par Sazerac pourrait contribuer à la consolidation du secteur des spiritueux dans le pays et offrir au groupe américain une plateforme plus large en Europe.

Cette éventualité devrait être suivie de près dans l’ensemble du secteur des boissons, où les groupes internationaux continuent de rechercher des marques locales bien établies et des réseaux de distribution. La réalisation de l’opération renforcerait la

présence de Sazerac sur l’un des plus grands marchés de consommation d’Europe et pourrait intensifier la pression concurrentielle sur les autres producteurs de spiritueux présents en Allemagne et dans les marchés voisins.